



TRANSPORT p.4
**RETARD ET PLUSIEURS
LACUNES À PRENDRE
EN CHARGE**

LES PREMIERS LOTS DU VACCIN RUSSE PROGRAMMÉS POUR LE MOIS EN COURS

LE DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION «SE PRÉCISE» !



Les premières doses du vaccin russe Sputnik V, homologué officiellement par l'Algérie, seront réceptionnées «avant la fin du mois de janvier en cours» et non «le 12 ou 13 janvier 2021», comme annoncé dans la matinée par le Dr. Djamel Fourar, directeur général de la prévention et de la promotion de la santé et porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la Covid-19, sur les ondes de la radio nationale. p.2



AGENCE NATIONALE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES
LE VACCIN "SPUTNIK V" ENREGISTRÉ p.2

© Photo : D.R

Réunion du comité de suivi de l'approvisionnement
du marché durant le mois sacré



**La préservation
du pouvoir
d'achat du citoyen
à l'ordre du jour**

p.4



Mohamed Louhaidia,
DG du contrôle économique
et de la répression de la fraude

**«Le blé tendre
importé depuis fin
novembre soumis à
un contrôle ferme»**

p.3

Economie

Belmihoub : nécessaire création d'un à deux millions de nouvelles entreprises en 2021

L'économie nationale nécessite la création d'un à deux millions de nouvelles entreprises durant l'année 2021 pour soutenir le développement économique du pays, a indiqué hier à Alger le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Prospective, Mohamed-Chérif Belmihoub.

Hydrocarbures

Publication de décret présidentiel validant un avenant de contrat d'exploitation

Un décret présidentiel portant approbation d'un avenant de contrat pour l'exploitation des hydrocarbures au profit de la compagnie nationale Sonatrach et de son partenaire local Alnaft a été publié dans le Journal officiel n° 1 de l'année 2021.



MAE

Alger et Pretoria conviennent de renforcer leur coopération bilatérale

Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum et la ministre sud-africaine, des Relations internationales et de la Coopération, Mme Naledi Pandor, ont convenu mardi de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'Afrique du Sud dans les domaines économique et commercial, relevant avec satisfaction la convergence des positions des deux pays sur les questions régionales et internationales.



Les premiers lots du vaccin russe programmés pour le mois en cours

Le début de la campagne de vaccination «se précise» !

Les premières doses du vaccin russe SputnikV, homologué officiellement par l'Algérie, seront réceptionnées «avant la fin du mois de janvier en cours» et non «le 12 ou 13 janvier 2021», comme annoncé dans la matinée par le Dr. Djamel Fourar, directeur général de la prévention et de la promotion de la santé et porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la Covid-19, sur les ondes de la radio nationale.

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalières a vite recadré les propos du Dr Fourar, affirmant que ses déclarations «ont été mal interprétées et qu'en aucun cas, il n'a affirmé la réception dudit vaccin», ajoutant, dans ce sens, que «le ministère s'engage à tenir informé le citoyen dès la réception du vaccin».

Dans tous les cas, l'objectif reste le même : lancer la première slave de vaccination anti-Covid-19 avant la fin du mois de janvier, et ce, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui a fixé la première phase de vaccination à janvier 2021. C'est d'ailleurs, ce qu'a affirmé Dr Fourar, invité de la radio nationale sur l'arrivée du vaccin et le début de la campagne de vaccination, dans les plus brefs délais. «La campagne de vaccination contre la Covid-19 sera lancée prochainement et s'étalera sur plusieurs mois voire une année peut-être», annonçant que «les premiers lots de vaccin contre la Covid arriveront éminemment». «En plus des 500.000 doses, l'Algérie recevra prochainement encore 10 millions de doses», a-t-il ajouté. Les autorités s'emploient depuis plusieurs semaines suivant les instructions du Président Tebboune d'organiser le lancement officiel du processus de vaccination prévu avant la fin du mois de janvier en cours.

«Les dernières directives sur le début de la campagne de vaccination contre le Coronavirus, ont été donné, dimanche, lors d'une réunion des directeurs de santé des 48 wilayas», a indiqué Dr Fourar qui est revenu dans le détail sur la mise en place d'une stratégie locale efficace pour assurer le bon déroulement de l'opération de vaccination de la population. Répondant à la question sur



■ Dr. Fourar : «Plus de 8.000 structures de santé ont été mobilisées pour le bon déroulement de l'opération». (Photo:DR)

le plan logistique pour réussir la campagne de vaccination contre le Coronavirus en Algérie, Dr Fourar a assuré que «l'Algérie est fin prête. Plus de 8.000 structures de santé ont été mobilisées pour le bon déroulement de l'opération», a-t-il soutenu, mettant en avant l'expérience algérienne positive concernant l'organisation des opérations de vaccination.

L'expérience de l'Algérie dans le domaine de la campagne de vaccination.

«En 2003, par exemple, nous avons organisé une campagne de vaccination contre la rougeole et on a réussi à vacciner 10 millions d'enfants en moins d'une semaine. Nous avons, donc, cette capacité de mobiliser très rapidement nos structures et nos professionnels de la santé pour conduire n'importe quelle campagne de vaccination», a-t-il souligné, réaffirmant la détermination de l'Etat de lutter par tous les moyens contre ce virus en s'appuyant sur ses expériences antérieures

pour réussir à vacciner et protéger sa population. «L'opération de vaccination commencera par les personnes prioritaires identifiées par le Comité scientifique et touchera ensuite les autres catégories», a précisé le porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi et de l'évolution de l'épidémie, assurant que «la vaccination sera accessible pour tout le monde puisque nous allons organiser des équipes mobiles pour les zones d'ombre et les zones d'accès difficiles. Aucune population prioritaire ne sera laissée», étant donné que l'objectif des autorités «est d'atteindre 80 % de la population pour avoir une immunité générale». Il a tenu à rassurer, par ailleurs, les citoyens quant à la fiabilité et efficacité du vaccin choisi par l'Algérie, SputnikV, assurant que : «Nous allons mettre sur une plateforme numérique les effets indésirables du vaccin. Cela nous permettra, dit-il, d'avoir en temps réel, tout cas au niveau de n'importe quelle structure». L'Algérie n'utilisera pas un seul vaccin anti-Covid-19, selon lui, «il y a aussi d'autres vaccins qui sont en phase clinique très avancée qui intéressent l'Algérie, notamment le vaccin britannique avec Oxford qui est très intéressant vu qu'il ne nous posera pas de problème de conservation et de distribution», a-t-il précisé. L'Algérie figure parmi les premiers pays africains à vacciner sa population pour endiguer la progression du Covid-19, toujours actif et virulent.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Djamila Sai

REPÈRE

Nouvel An amazigh



Le président de la République félicite le peuple algérien

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, mardi, ses meilleurs vœux au peuple algérien à l'occasion du Nouvel An amazigh, souhaitant que cette année soit pleine de bien-être, de bénédictions et de prospérité.

«A l'occasion du Nouvel An amazigh, je tiens à exprimer à tout le peuple algérien mes meilleurs vœux et souhaits, priant Dieu Tout-Puissant que cette année soit porteuse de bien-être, de bénédictions et de prospérité. «Assegas amegaz», a écrit le Président Tebboune sur sa page Twitter. Pour sa part, le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, a adressé mardi, ses meilleurs vœux au peuple algérien pour le Nouvel An amazigh 2971, exprimant le souhait que cette année soit celle de la prospérité, des bénédictions et du bien-être.

«La nouvelle année amazighe 2971 qui commence pour nous en ce Yennayer, hérité de nos ancêtres, contribue à garder notre mémoire populaire vivante, étant le réceptacle de la diversité culturelle de notre société et l'expression de l'identité nationale», a écrit M. Djerad sur sa page Facebook. «Je présente mes meilleurs vœux aux Algériens tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, priant Dieu Tout-Puissant pour que cette «année» soit porteuse de prospérité, des bénédictions et du bien-être. «Assegas amegaz, Assegas amerbouh iwaghdoud adzairi anda mayla» (Bonne année à l'ensemble du peuple algérien partout où il se trouve).



Mohamed Louhaidia, DG du contrôle économique et de la répression de la fraude :

«Le blé tendre importé depuis fin novembre soumis à un contrôle ferme»

Le Directeur général du contrôle économique et de la répression de la fraude (Dgcerf) au ministère du Commerce, Mohamed Louhaidia a assuré, avant-hier lundi à Alger que toutes les quantités de blé tendre importées depuis le 25 novembre dernier ont été soumises à un contrôle ferme et rigoureux ayant, a-t-il dit, prouvé leur conformité aux normes sanitaires.

«Toutes les marchandises proposées à la vente sur le marché national étaient soumises au contrôle et ce, grâce aux laboratoires du ministère du Commerce, qui sont au nombre de 32, lesquels seront renforcés par 6 autres laboratoires, en phase finale, alors qu'une dizaine d'autres devraient être réceptionnés au cours du premier trimestre de cette année», a-t-il indiqué. Faisant savoir que tous les produits présents sur le marché algérien sont soumis au contrôle sans exception aucune à travers la dotation du citoyen par les informations nécessaires dont la date



Ces laboratoires auront un rôle de contrôle au niveau du marché algérien et accompagneront les exportateurs en contrôlant toutes les marchandises exportées à l'étranger. (Photo : D.R)

de production et de péremption et le pays d'origine. Intervenant sur les ondes de la Chaîne I de la Radio algérienne dont il était l'invité, Mohamed Louhaidia a fait savoir qu'un réseau national d'environ 700 laboratoires relevant des deux secteurs public et privé sera mis en place dans le but de contrôler la qualité et de réprimer la fraude. «Depuis le 25 novembre dernier, 31 cargaisons soit, 847.000 tonnes de blé tendre destinées au marché national à raison d'une cargaison/jour ont été soumises au contrôle», a-t-il dit, révélant que 14 laboratoires seront programmés pour obtenir l'accréditation d'"Algerac" qui leur permettra de contrôler la conformité des marchandises aux normes internationales, et d'avoir la force et la

légitimité de la loi dans le contrôle de la nature et de la qualité des produits, notamment importés. Ces laboratoires, a-t-il ajouté, auront également un rôle de contrôle au niveau du marché algérien et accompagneront les exportateurs en contrôlant toutes les marchandises exportées à l'étranger. Revenant sur le blé importé de la Lituanie, début novembre dernier, l'invité de la Chaîne I de la Radio algérienne, a fait cas de l'existence de résidus d'insecticides dans une partie de la quantité importée, une cargaison qui fait l'objet, a-t-il fait remarquer, d'une enquête ouverte par les juridictions compétentes. «Le ministère œuvrait à la numérisation de l'activité de contrôle à travers la création d'une cel-

lule pour assurer une couverture plus large du marché national», a ajouté le DG du contrôle économique et de la répression de la fraude (Dgcerf) au ministère du Commerce.

Depuis cet incident, a poursuivi l'invité de la Chaîne I de la Radio algérienne, le ministère du Commerce a pris plusieurs mesures, en application, a ajouté Mohamed Louhaidia, des instructions du Premier ministre. Citant la mobilisation des agents de contrôle au niveau des frontières tous les jours de la semaine y compris les jours fériés et les heures tardives en leur conférant de larges prérogatives leur permettant de prendre des échantillons au niveau des navires avant leur arrivée au port et ce, en coordination avec le ministère de l'Agriculture et les services concernés.

Le 3 du mois en cours, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a, pour rappel, ordonné, lors du Conseil des ministres, l'ouverture d'une enquête judiciaire sur l'affaire d'importation de quantités de blé avarié de Lituanie, début novembre dernier. Chargeant, à l'occasion, le ministre des Finances de réaliser un audit comptable au sein de l'Office interprofessionnel des céréales (Oaic) qui a, pour rappel, importé début novembre dernier, 30.000 tonnes de blé tendre avariées de Lituanie par l'intermédiaire d'un fournisseur suisse. Une marchandise renvoyée par cet organisme (Oaic, ndlr) vers le pays d'exportation, reprochant au fournisseur de n'avoir pas respecté ses engagements contractuels.

Rabah Mokhtari

Affaires de montage automobile et financement occulte de la campagne du président déchu

L'homme d'affaires Mohamed Bairi auditionné

L'homme d'affaires, Mohamed Bairi, poursuivi pour «incitation d'agents publics à exploiter leur influence et blanchiment de revenus criminels», a été auditionné, dans l'après-midi d'avant-hier lundi, à la Cour d'Alger, dans le cadre des affaires de montage automobile et de financement occulte de la campagne électorale pour le 5^{ème} mandat du président déchu, Abdelaziz Bouteflika. A la barre, l'accusé a soutenu devant le président de l'audience, n'avoir bénéficié d'aucun avantage dans le projet d'investissement (céramique sanitaire) dans la wilaya de Bouira, arguant que le dossier n'a même pas été étudié par le Conseil national de l'investissement (CNI). S'agissant du transfert du projet de céramique d'Ouled Hedaj, dans la wilaya de Boumerdès, vers Bouira, Mohamed Bairi a indiqué l'assiette foncière qu'il a obtenu à Boumerdès se trouvait dans une zone d'activité et qu'il n'était pas possible d'y réaliser un projet de ce type en raison de son impact sur la population et l'environnement.

Raison pour laquelle, a-t-il dit, j'ai décidé de transférer l'investissement vers Bouira et de réaliser une usine de montage automobile sur le terrain que j'ai obtenu. Pour ce qui est du financement de la campagne électorale du président déchu, Abdelaziz Bouteflika, l'accusé a laissé entendre qu'il n'a pas participé au financement et que l'ancien président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, également poursuivi dans ces deux affaires, ne lui a pas demandé de financer la campagne. Auparavant, soit dans la matinée d'avant-hier lundi, l'homme d'affaires, Ahmed Maazouz a reconnu lors de son audition, par visioconférence depuis la prison de Constantine, avoir présenté à la direction de campagne de l'ex-président un chèque d'un montant de 39 milliards de centimes et a accusé l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia qui se trouve à la prison d'Abadla (Béchar) d'avoir détruit ses investissements ainsi que ceux d'un autre opérateur, dans le montage des véhicules à Sétif en

2008. Car, a révélé Ahmed Ouyahia lors de sa confrontation avec l'homme d'affaires Ahmed Maazouz, se faisant en dehors des cadres de l'Etat. Allouane Mohamed, membre de la commission technique du montage des véhicules au ministère de l'Industrie a également reconnu, lors de son audition ses responsabilités techniques dans l'étude des dossiers des opérateurs, révélant que la commission ne s'est pas opposée aux décisions de l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia, également poursuivi dans cette affaire. D'autres responsables sont poursuivis dans ce dossier qui a été, pour rappel, reprogrammé après que la Cour suprême eut accepté le pourvoi en cassation introduit par la défense des accusés. Dont les deux anciens Premiers ministres, Ouyahia et Sellal, les anciens ministres de l'Industrie Youcef Yousfi, Bedda Mahdjoub et Bouchouareb Abdeslam, ainsi que l'ancien ministre des Transports, Abdelghani Zaâlane.

R.M.

ISLAM

Lutte contre la corruption

Des experts appellent à moraliser la vie publique en accord avec les préceptes de l'Islam

Les participants à une conférence sur la lutte contre le phénomène de la corruption ont mis en avant lundi à Alger la nécessaire moralisation de la vie publique en accord avec les préceptes de l'Islam pour prévenir et lutter contre la corruption.

«En évoquant les réformes, le président de la République insiste sur l'importance de la moralisation de la vie publique qui doit être empreinte d'intégrité et être tenue à l'écart de tout ce qui pourrait la déshonorer», a précisé le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmechi, à l'ouverture d'une conférence sur «la lutte contre le phénomène de la corruption dans la jurisprudence islamique, le droit algérien et les conventions internationales». Et d'ajouter que «le Gouvernement s'est d'ailleurs engagé, dans son programme, à numériser les différents secteurs dans une démarche visant à en finir avec la bureaucratie».

Il est impératif pour tout un chacun de contribuer à la lutte contre ce phénomène préjudiciable à la société, et ce, par le truchement de la nouvelle Constitution et des mécanismes en découlant, a soutenu M. Belmechi pour qui la moralisation de la vie publique «passe par le respect de l'éthique islamique». Le ministre a, dans ce cadre, annoncé la mise en place d'une commission multisectorielle chargée de finaliser l'examen d'un texte sur la construction des mosquées, et ce, a-t-il dit, dans un effort visant à rationaliser les dépenses et à lutter contre le gaspillage et la corruption.

Pour sa part, le professeur Bilal Saïdane a estimé que la corruption était «l'un des plus grands fléaux contemporains qui menacent les pays et les jeunes dans leurs aspirations à un avenir meilleur, déstabilisent les entreprises économiques et favorisent la propagation et favorisent la propagation de la criminalité sous toutes ses formes». La jurisprudence islamique, a-t-il souligné, énonce les moyens permettant de prévenir ce phénomène, citant notamment les préceptes de l'Islam qui appellent au bien, ordonnent le convenable, interdisent le blâmable et recommandent de dépenser avec modération et d'éviter le gaspillage. Le secrétaire général de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (Onplc), Chaalal Moulay Larbi, a insisté sur l'impérative «moralisation de la vie publique à même de prévenir contre la corruption, étant la meilleure solution efficace contre ce phénomène», soulignant que la société constitue «une école de formation pour chaque citoyen». Et d'ajouter : «L'homme est l'enfant de son entourage et par conséquent il est influencé par les phénomènes qui le marquent, dont la corruption».

L'Onplc oeuvre à «endiguer ce phénomène à travers une série de mesures, dont la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption (2021-2025) et la conclusion de conventions de coopération avec nombre de secteurs, entre autres les Affaires religieuses et les wakfs, où le secteur œuvre à la sensibilisation à travers les prêches et l'organisation de conférences».

Djamila Sai

BRÈVE

Concours de doctorat 2020/2021

Délais de dépôt des dossiers jusqu'au 14 janvier

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a annoncé lundi la prolongation, jusqu'au 14 janvier courant, des délais de dépôt de candidatures pour la participation aux concours de doctorat pour l'année 2020/2021, indique un communiqué du ministère.

Cette prolongation intervient «en réponse à la demande légitime des étudiants désireux de se présenter aux concours et qui n'ont pas encore reçu leurs diplômes de master, en raison du retard accusé par certains établissements universitaires dans leur attribution», précise le communiqué.

Elle s'inscrit également dans le sillage de «l'écoute permanente par le ministère de tutelle des questions, préoccupations et problèmes des composantes de la famille universitaire», ajoute la même source.

Le ministère de tutelle avait procédé dans ce cadre à la création d'une commission nationale d'habilitation des parcours de formation doctorale et une autre chargée de l'examen des offres proposées par les établissements de l'Enseignement supérieur, avec la détermination des postes de formation ouverts, outre l'examen du dossier de la formation doctorale au niveau de chaque établissement universitaire avec l'élaboration d'une charte des droits et obligations du doctorant, à même de permettre aux instances et organismes d'évaluation d'assurer le suivi pédagogique de l'étudiant.

Transport

Retard et plusieurs lacunes à prendre en charge

Combien de projets ferroviaires sont à l'abandon ou sont caractérisés par des malfaçons après avoir coûté des milliards sans que nul des responsables nationaux régionaux ou de la direction régionale des Infrastructures de l'Est ne trouve à redire depuis des années ?

L'exemple de la ligne de dédoublement des infrastructures ferroviaires qui, mis en service, devait permettre de desservir les ports de Skikda et Annaba via le tronçon Raman Djamel est un argument frappant de ce laisser-aller sans que l'on n'ait achevé les anciens projets datant des années 1990, il est question d'entamer d'autres. Le dernier que l'on a fait sortir des archives porte sur le tronçon de dédoublement Annaba/Raman Djamel, Annaba/Tébessa. Il y a beaucoup d'autres. Mis en activité, ils auraient dû donner plus de poids aux activités économiques de toute la région y compris celle lointaine de l'extrême-Sud comme Tindouf, Ghar Djebilet, les Hauts Plateaux et bien d'autres contrées. De quel autre projet ferroviaire veut-on parler aujourd'hui lorsqu'on sait que ceux entamés ces dernières années ont été abandonnés sans justificatif ?

D'autres attendent une hypothétique reprise pour éviter de tomber dans le piège des précédentes années. Que ce soit le ministre qui vient d'être délogé ou ses prédécesseurs chacun a tenté, en fonction de sa compréhension, de trouver des solutions à la multitude de problèmes, tous paraissent avoir le même handicap : celui de la communication. Pas une seule fois il en a démontré le savoir pour prétendre être à même de gérer ce secteur stratégique que sont les transports.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, il a été créé des mesures supplémentaires au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du



■ On estime à 300 milliards de pertes de chiffres d'affaires en sus des charges fixes que les entreprises du secteur continuent à supporter. (Photo : DR)

Coronavirus (Covid-19). Un répit que le président de la République a exploité à son compte en se lançant dans la réorganisation des transports routiers sur les liaisons inter-wilayas. Il a ainsi décidé de «la reprise progressive et contrôlée des activités de transport. En multipliant les dessertes, pour assurer le strict respect des mesures barrières, augmenter l'offre de transport sécurisée à travers les protocoles sanitaires spécifiques élaborés pour chaque mode de transport et adoptés par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus». La même source précise que la reprise progressive et contrôlée concernera «le transport inter-wilayas par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places». Cette reprise intervient quelques heures avant le départ pour l'Allemagne de Abdelmadjid Tebboune qui, rappelons-le, avait été victime d'une contamination «Covid-19». Ce qu'il avait réussi à contenir jusqu'à son évacuation en Allemagne il y a plus de deux mois, voilà, donc, Abdel-

madjid Tebboune inscrit une nouvelle fois au départ d'un vol à destination de ce même pays. Il s'agit d'un voyage permettant au premier magistrat du pays de s'assurer de son bon état de santé. Préalablement, il s'était attardé durant plusieurs jours à accélérer la matérialisation de différents et nombreux projets socio-économiques, a procédé aux changements à la tête d'institutions de la République ou à revoir d'autres. Cela a été le cas pour le ministère des Transports et l'entreprise aérienne Air Algérie et la prise d'autres. Révision également du retour progressif et contrôlé du transport inter-wilaya avec pour objectif d'une manière progressive et contrôlée, sous réserve du respect scrupuleux des protocoles sanitaires et des mesures préventives contre la propagation du Covid-19. La démarche a été favorablement accueillie par tous les acteurs des transporteurs routiers, autocars et taxis ainsi que les citoyens. Il faut rappeler que ces derniers, notamment ceux dont le poste de travail est éloigné ou implanté en extra-muros. La mesure de fermeture de nos frontières extérieures a été pour beaucoup dans la baisse du nombre des personnes

atteintes par la Covid-19. Tout a été fait pour que les autorités sanitaires disposent de beaucoup plus de prérogatives à même de leur permettre de faire face avec efficacité à la pandémie.

Tout a été fait pour des raisons sanitaires tendant à consolider la dynamique de lutte contre la pandémie.

«Nous invitons les personnes concernées au regard de leur conditions sanitaires à se faire connaître auprès de nos représentations diplomatiques. S'agissant des Algériens actuellement en déplacement temporaire à l'étranger, dans la mesure où de plus en plus de pays prennent avec un préavis souvent très court des mesures d'interruption des liaisons aériennes vers l'Algérie, nous leur conseillons à nouveau, quand ils le peuvent, de prendre les mesures nécessaires pour leur retour rapide en Algérie». Hier, le secteur des transports était le deuxième pourvoyeur de devises à l'économie nationale.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui avec des pertes qui s'inscrivent sur la liste des plus importantes en termes de chiffres d'affaires. Aux dires d'un des responsables en poste au niveau du ministère, il serait bien difficile d'établir une évaluation fiable au vu du manque de statistiques. Du côté des agences de voyages touristiques, l'on estime à 300 milliards de pertes de chiffres d'affaires en sus des charges fixes que les entreprises du secteur continuent à supporter. Pessimiste par rapport au lendemain du secteur, eu égard au rejaillissement de la Covid-19, un de nos interlocuteurs dira que ces prévisions «sont loin d'être optimistes avec le regain de la pandémie, en cette seconde vague qui inquiète même au plus haut niveau». Il ajoutera : «Nous considérons à notre niveau que l'année 2021 est totalement compromise et que, si la situation se prolonge, le désastre est à craindre». Cette appréhension est à souligner par rapport aux mesures prises pour contrer cette pandémie.

A. Djabali

TRANSITION

Energies renouvelables

Vers un modèle énergétique «flexible et ambitieux»

Le ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a présidé avant-hier à Alger une réunion regroupant des représentants de plusieurs départements ministériels, lors de laquelle il a mis l'accent sur l'importance de mettre en place un nouveau modèle de transition énergétique «flexible et ambitieux». Un modèle qui permettra, selon lui, de diminuer la part des énergies fossiles au profit des énergies renouvelables. Consacrée à l'établissement d'un modèle énergétique national à l'horizon 2030, cette réunion a rassemblé les représentants des départements ministériels chargés des Ressources en eau, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'Energie, des Mines, des Transports et de la Numérisation et Statistiques. L'ordre du jour de cette rencontre comprenait l'établissement d'une réflexion interministérielle sur le modèle énergétique national à l'horizon 2030, a indiqué un communiqué du ministère. Il s'agit aussi de faire un tour d'horizon des expériences notables dans le monde en matière de recours aux ressources durables, a ajouté la même source.

Dans ce cadre, le ministre a souligné que «la stratégie énergétique du pays à mener d'ici 2030 s'appuiera sur un état des lieux de nos réserves énergétiques et l'évolution de la production et la consommation énergétique nationale».

En outre, M. Chitour a fait savoir que ce modèle prendra en compte les mutations du monde dans son ensemble afin que l'Algérie soit au diapason des innovations techniques et technologiques dans les différents secteurs de l'industrie (révolution électrique, neutralité carbone, etc.).

Un premier modèle énergétique - business as usual - perpétuant les pratiques actuelles (gaspillage, énergie fossiles, etc.) révèle la problématique que devra affronter le pays d'ici une dizaine d'années. Pour lui, il faudra choisir entre exporter et consommer d'où l'importance de mettre en place un nouveau modèle de transition énergétique flexible et ambitieux. Ainsi, il a été convenu lors de cette réunion la mise en place de groupes de travail pour discuter des pistes de solutions et assurer la collecte de données fiables. Par ailleurs, une conférence sur les états généraux de l'énergie est prévue au mois de mai prochain afin d'approfondir la thématique de la sécurité énergétique mais aussi de la sécurité alimentaire, sanitaire et hydrique en associant les différents secteurs concernés et des experts avérés dans le domaine, a conclu le communiqué. Pour ce qui est du problème de consommation électrique, M. Chitour a affirmé, le mois d'octobre passé que l'Algérie vise en 2021 une économie d'énergie électrique de l'ordre de 10% en réduisant la consommation dans certains secteurs et à leur tête le secteur du transport qui absorbe, à lui seul, 40% de l'énergie produite. Dans ce sens, il a relevé que «la réduction de 10% de la consommation énergétique équivaut à 45 millions de barils de pétrole que l'on peut laisser pour les générations futures».

Manel Z.

Réunion du comité de suivi de l'approvisionnement du marché durant le mois sacré

La préservation du pouvoir d'achat du citoyen à l'ordre du jour

Dans le cadre des préparatifs pour le mois de Ramadhan, le ministre du Commerce, Kamel Rezig a présidé avant-hier une réunion du comité de suivi et de facilitation de l'approvisionnement du marché durant le mois sacré, et ce, en présence des différents acteurs concernés. Selon un communiqué du ministère, la réunion a vu la participation de représentants des secteurs ministériels concernés, de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) ainsi que d'associations de protection du consommateur.

La réunion s'inscrit dans le cadre des rencontres présidées par le ministre en guise de préparation du mois sacré prochain, a fait savoir le communiqué, soulignant qu'il a été question d'évoquer certaines mesures susceptibles de réguler les marchés et leurs approvisionnement en termes de prix et de préservation du pouvoir d'achat du citoyen.

La rencontre a permis de formuler quelques propositions dont le renforcement du réseau de distribution pour assurer la disponibilité des produits et couvrir la demande sur les produits de large consommation. Il s'agit également de décider de certaines me-

sures liées au mois sacré, entre autres, la vente au rabais et la vente promotionnelle de plusieurs produits. Par ailleurs, M. Rezig a effectué une visite inopinée au marché de vente en gros de produits alimentaires à Oued Smar, lors de laquelle il s'est enquis de la disponibilité des produits alimentaires essentiels ainsi que des prix, notamment des produits subventionnés. Après avoir discuté avec les commerçants de gros des conditions de travail et de distribution, M. Rezig a annoncé l'ouverture de cinq (05) marchés de gros régionaux au niveau national entre 2021 et 2022 en vue de faciliter la distribution, réduire les coûts de transport et ouvrir de nouveaux postes d'emploi. D'autre part, le directeur général du contrôle économique et de la répression de la fraude (Dgcerf) au ministère, Mohamed Louhaidia, a indiqué lundi passé que le ministère du Commerce a enregistré 130.000 contraventions en 2020 ayant donné lieu à l'établissement de 109.000 PV de poursuite judiciaire. Ces contraventions ont été enregistrées à la faveur d'un million six-cent milles (1.600.000) interventions des services concernés durant la même année de référence soit une hausse de

29% par rapport à l'année 2019 où 1.400.000 interventions ont été effectuées, a précisé M. Louhaidia. Relevant qu'un chiffre d'affaires dissimulé de l'ordre de 90,5 milliards de DA avait été mis au jour en 2020, en hausse de 77% par rapport à 2019, le Dgcerf a indiqué qu'un montant de 358 millions DA de profit illicite a été enregistré durant la même année. Le même responsable a fait état de la saisie de produits pour non-conformité d'une valeur de 6,7 mds DA, soit une hausse de 6% par rapport à l'année passée, ajoutant que 21.700 décisions de fermeture de commerce ont été prises au niveau national durant la même période. S'agissant du contrôle sur les points frontaliers, M. Louhaidia a fait savoir que plus de 70.000 conteneurs importés ont été traités. Pour ce qui est des activités relatives à la lutte contre la Covid-19 au niveau des espaces commerciaux, le secteur a effectué depuis mars dernier 288.000 interventions, a-t-il encore dit, faisant état de 15.000 infractions enregistrées et 8.500 décisions de fermeture, outre la mobilisation de 1.000 agents de contrôle au niveau national.

Manel Z.

INFO EXPRESS

**Oum El-Bouaghi
Le «café Noui»
de Aïn Beïda, un lieu
emblématique
imprégné de l'histoire
amazighe de l'Algérie**

Le «café Nou» de Aïn Beïda (26 km à l'Est d'Oum El Bouaghi) est un lieu emblématique imprégné de l'histoire amazighe de l'Algérie, et une destination privilégiée pour les habitants de la ville et les visiteurs de la «capitale des Harakta» en référence aux anciennes tribus de la région. Ce café qui porte le nom du père du propriétaire et gérant des lieux, décédé il y a quelques années, propose à ses visiteurs une immersion dans l'histoire amazighe de l'Algérie en raison des nombreux objets et articles anciens qu'il renferme, exhalant l'identité berbère et le mode de vie des amazighs, perpétué aujourd'hui encore dans certaines régions du pays, notamment bédouins et montagnaises. Selon Ahmed Ilihoum, le propriétaire et gérant du «café Noui», fortement passionné par l'histoire amazighe et révolutionnaire de la région en particulier et de l'Algérie en général, l'idée de créer ce café, s'apparentant à un musée dont le moindre recoin regorge d'objets divers reflétant la culture amazighe et suscitant l'enthousiasme des visiteurs, a été lancée il y a plus de cinq ans. S'agissant de la naissance de ce projet, Ahmed a confié que sa concrétisation est l'aboutissement de l'intérêt qu'il porte pour le patrimoine et les choses anciennes qui suscitent son attention, en particulier «celles en lien avec les traditions des habitants de la campagne et de la montagne en vue de préserver l'identité amazighe».

Agence

Algérie Télécom félicite le peuple algérien à l'occasion du Nouvel An amazigh «Yennayer 2971»



La célébration de cette journée nationale qui coïncide avec le 12 janvier de chaque année, marque le premier jour du calendrier agraire. Cette fête incarne les valeurs de l'hospitalité de la générosité et reflète la richesse et la diversité de la culture algérienne en mettant en exergue les belles traditions des différentes régions de l'Algérie. Comme à l'accoutumée, Algérie Télécom s'engage à être au service de ses clients, en mobilisant des brigades commerciales et techniques qui assureront une permanence de 09h00 à

À l'occasion du Nouvel An amazigh (Yennayer 2971), Algérie Télécom a le plaisir de présenter ses plus sincères félicitations et ses meilleurs vœux de paix et de prospérité à tout le peuple algérien ainsi qu'à ses clients et partenaires.

15h00, et ce afin de garantir la continuité du service et la maintenance du réseau tout au long de ce jour férié. Les agences commerciales concernées par cet horaire sont les suivantes :
•Au niveau d'Alger : Hussein dey, Dar El Beïda, Bordj El Bahri, Aïssat Idir, Ben M'hidi, Bir Mourad Raïs, Ben Aknoun, Aïn Benian, Zeralda

•Au niveau des autres wilayas : Les agences chefs-lieux. À travers cette organisation, Algérie Télécom confirme son engagement de servir ses clients et d'être à l'écoute de leurs attentes tout en leur permettant de profiter pleinement des prestations fournies. Assegwas Ameggaz 2971 !

C.P

Inspection du commerce (Relizane)

Des opérations de contrôle lancées

Dans le cadre de leurs activités de protection du consommateur, et à l'occasion des festivités de la fête de Yennayer, les services de la Sûreté de wilaya de Relizane représentés par le service de wilaya de police générale et de réglementation, en coordination avec la Direction du commerce de la wilaya, organisent des sorties à travers le secteur de compétence en vue de procéder au contrôle des commerces, notamment en ce qui concerne les documents légaux pour l'exercice de l'activité commerciale, ainsi que les infractions de changement de l'activité commerciale qui se répand durant cette fête qui s'étale que une à deux semaines. Les

éléments de la police en compagnie des cadres de la Direction du commerce, veillent au contrôle des conditions d'hygiène ainsi que la validité des denrées alimentaires exposées à la vente, pour éviter les intoxications alimentaires, l'abattage illégal et l'exposition des produits et denrées alimentaires sur les trottoirs. Ces sorties se poursuivront tout au long de ce mois de janvier qui coïncide la fête berbère de Yennayer. A signaler que les policiers se feront voir un peu partout dans la wilaya pendant le temps des fêtes afin de dissuader la population de tenir des rassemblements malgré les consignes sanitaires.

N.Malik

SNTF : environ 80.000 voyageurs par jour empruntent les trains de la banlieue d'Alger



Environ 80.000 voyageurs empruntent chaque jour le réseau ferroviaire de la banlieue d'Alger depuis la reprise de l'activité le 3 janvier dernier, a-t-on appris lundi auprès de la direction générale de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). (Photo > D. R.)

Corail : la formation en faveur des artisans se poursuit jusqu'à vendredi à Tamanrasset



La session de formation sur la promotion et le développement de la transformation du corail rouge, lancée à l'École de sculpture sur pierres précieuses et ornements traditionnels de Tamanrasset se poursuivra jusqu'à vendredi avec la participation d'artisans issus de 12 wilayas, selon un communiqué de l'Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture (ANDPA). (Photo > DR)

Ouargla : des opérations de développement au profit de la zone d'ombre d'El Koudsi



Plusieurs opérations de développement ont été concrétisées au profit de la zone d'ombre d'El-Koudsi, dans la commune d'El-Alia (nord-ouest d'Ouargla), à l'effet de prendre en charge les préoccupations de la population locale et améliorer leurs conditions de vie, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. (Photo > D. R.)

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3ème degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

«La femme rurale peut constituer un élément important dans l'équation économique»



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme Kaoutar Krikou a affirmé lundi à Jijel que «la femme rurale peut constituer un élément important dans l'équation économique».

(Photo > D. R.)

Sahara occidental

Ghali salue la résistance du peuple sahraoui face à l'occupant marocain

Le président sahraoui, Brahim Ghali, a salué, lundi, la résistance du peuple sahraoui qui boucle le deuxième mois de reprise de son combat légitime contre l'occupant marocain, soulignant que l'étape actuelle au Sahara occidental impliquait une «grande responsabilité» pour les Sahraouis.

Dans son discours à l'ouverture de la troisième réunion ordinaire du Secrétariat national du Front Polisario, M. Ghali a salué l'esprit de «lutte sans égal du peuple sahraoui et son accompagnement des éléments de l'Armée populaire de libération sahraouie dans leur lutte contre l'occupant marocain».

A cette occasion, le chef de l'Etat sahraoui, a adressé un salut particulier aux femmes sahraouies «qui ont répondu activement à l'appel et donné un exemple de courage, de volonté, de sacrifice et de soutien aux combattants de l'armée avec tout ce qu'elles possédaient». Par la même, le Président sahraoui a affirmé que l'«étape actuelle implique une grande responsabilité pour le peuple sahraoui et son armée». «La situation actuelle nous oblige à être à la hauteur de cette responsabilité et à mobiliser toutes les énergies pour servir les priorités de l'intérêt national et nous adapter au niveau de tous les fronts», a souligné M. Ghali. Dans ce contexte, le dirigeant sahraoui, a salué également «le peuple frère algérien pour ses positions nobles et fermes sur la question sahraouie et son soutien au peuple sahraoui dans sa juste lutte». Lors de cette troisième session, Brahim Ghali, secrétaire général du Front Polisario, a aussi rappelé que le dernier Sommet extraordinaire africain ayant pour thème: «faire taire les armes», était une occasion pour les dirigeants africains de réitérer leur soutien et solidarité avec le peuple sahraoui dans sa lutte légitime et son droit inaliénable à l'autodétermination. Dans sa décision adoptée lors de son récent sommet du 6 décembre 2020, l'UA a exprimé sa profonde préoccupation face à l'escalade des tensions militaires entre le Maroc et la République sahraouie dans la zone tampon d'El-Guerguerat au Sahara occidental, ayant conduit à la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu de 1991. Dans sa résolution, l'UA a également appelé le Conseil de paix et de sécurité de l'UA (CPS) «à travailler avec les deux parties (Maroc/RASD), deux Etats membres de l'UA, afin de créer les conditions propices à la conclusion d'un nouveau cessez-le-feu et à la recherche d'une



■ Brahim Ghali, président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). (Photo : D.R)

solution juste et durable au conflit qui garantit le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental conformément aux décisions et résolutions pertinentes des Nations Unies et aux objectifs et principes de l'Acte constitutif de l'Union africaine». Sur le terrain, les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) poursuivaient lundi, pour le 60ème jour consécutif, leurs attaques contre des bases et positions de l'armée d'occupation marocaine au long du mur de la honte. Le Front Polisario a repris la lutte armée, le 13 novembre dernier, après une trêve qui a duré 29 ans, en riposte à une offensive militaire menée par les forces d'occupation marocaines contre des civils sahraouis qui manifestaient pacifiquement dans la région d'El-Guerguerat, contre la brèche illégale érigée par les forces d'occupation, près de cette zone tampon.

L'APLS poursuit ses attaques contre l'occupation marocaine

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont poursuivi leurs attaques ciblant les positions des soldats de l'occupation marocaine le long du mur de la honte, a indiqué un communiqué militaire n° 60 publié lundi par le ministère de la Défense sahraouie.

«Après avoir ciblé de nombreuses positions des soldats de l'occupation au cours de la semaine écoulée et qui ont laissé certaines de leurs bases en ruines, dimanche, les combattants de l'Armée sahraouie ont mené un bombardement ciblant des positions de l'armée royale marocaine retranchées à Nebka (secteur d'Amguella)». Ils ont également mené un bom-

bardement dimanche, selon la même source, ciblant «les positions de l'occupant dans la région d'Emguelli Eddachra (secteur d'Amguella) et deux autres dans la région de Fedret Elach (secteur de Houza) et la région de fedret Leghrab (secteur de Houza)». Dimanche toujours, souligne le ministère sahraoui, «les unités de l'APLS ont visé les positions marocaines par un bombardement dans la zone de Rous Ben Zeka (secteur de Forsiya, deux fois)». «Lundi, les attaques ont visé les positions des soldats de l'occupation marocaine dans la région d'Oum Legtef (secteur de Mehbes), la région d'Asloukiya Echadhimiya (secteur de Mehbes), la zone d'Abiret Tnuched (secteur de Mehbes), et la région de Fedret Etemet Ouest (secteur de Houza)», a précisé la Défense sahraouie. Le ministère de la Défense sahraouie a souligné que les «attaques des combattants de l'Armée populaire de libération sahraouie ont continué de cibler les positions de l'armée d'occupation, qui a subi davantage de pertes en vies humaines et en matériel le long du mur de la honte».

La normalisation avec l'entité sioniste traduit la confusion du régime marocain

L'annonce par le régime marocain de la normalisation de ses relations avec l'entité sioniste et son paiement des coûts de l'établissement de consulats dans des villes sahraouies occupées traduit «sa confusion et ses craintes», a déclaré lundi Abdelwafi Khartit, journaliste marocain exerçant à la chaîne espagnole «La Sexta».

Dans une déclaration à l'APS depuis la ville de Melilla, M. Khartit a précisé que la normalisation par le régime marocain de

ses relations avec l'entité sioniste prouve «sa faiblesse et ses craintes, car un Etat constant et fort n'a pas besoin d'un appui et ne cherche pas à avoir une protection». Les relations entre le royaume et l'entité sioniste sont anciennes. Ce qui s'est produit n'est autre qu'une annonce officielle, a-t-il précisé, indiquant que le roi Hassan II était au service d'Israël et lui fournissait des informations sur les réunions arabes. «Les relations entre le royaume du Maroc et l'entité sioniste vont au-delà de la coopération économique et sécuritaire vu qu'elles s'étendent aux relations familiales au sein même de la famille royale au Maroc». Les juifs marocains par lesquels le Makhzen justifie la normalisation sont appelés «les juifs séfarades». Ces derniers s'attachent à ce qu'ils estiment un droit légitime de récupérer leurs richesses au Maroc, a-t-il fait observer.

La normalisation «ne durera pas longtemps. Elle se retournera contre le régime marocain qui perdra beaucoup», d'autant que «le président américain élu Joe Biden pourrait annuler la reconnaissance par Trump de la souveraineté présumée du Maroc sur le Sahara Occidental», considère-t-il.

«Si les Etats-Unies soutiennent effectivement le royaume du Maroc, pourquoi alors toutes ces pertes que subit l'armée marocaine avec l'armée sahraouie», s'est-il interrogé.

Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination est garanti par la force des lois internationales, en dépit des manœuvres du régime marocain et ses tentatives récurrentes visant à piétiner la légalité internationale, a-t-il ajouté.

Le Makhzen mobilise un dispositif complet dans le cadre de «la guerre de l'information»

Le régime marocain s'emploie à planifier et à mettre en œuvre «une guerre de l'information» pour faire capoter le processus de règlement du conflit au Sahara occidental aussi bien que l'autodétermination du peuple sahraoui, a affirmé l'expert en questions militaires, Ahmed Adimi. Dans un entretien à l'APS, l'expert a déclaré avoir constaté à la faveur des informations sur la situation au Sahara occidental relayées sur les réseaux sociaux, «l'existence d'un dispositif complet chargé de planifier et de mettre en œuvre des opérations d'intervention dans le cadre de la «guerre de l'information». Plus précis, l'expert a soutenu avoir observé à travers le contenu de plusieurs pages et sites marocains «les mêmes discours et informations avec des méthodes et des termes différents en recourant aux moyens connus et utilisés dans les stratégies pour convaincre», relevant également l'existence d'un grand nombre de pages «spécialisées» dans la question communément appelée au Maroc par «les Territoires Sud», car chaque fois qu'on cherche des informations sur le royaume marocain, nous sommes confrontés désormais à des pages et des sites qui médiatisent et évoquent «la croissance», «le développement» et «la stabilité» dont jouit la population du Sahara occidental et là aussi une pratique connue. L'on œuvre également à impliquer l'Algérie dans le conflit, sans pour autant évoquer les raisons de la position algérienne soutenant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a-t-il souligné. Le régime marocain, poursuit M. Adimi, voulait faire passer les citoyens sahraouis pour des «bandits», violents, terroristes et mercenaires pour le compte de puissances étrangères, «au détriment» du royaume marocain. Il faut aider le peuple marocain frère, notamment les jeunes, en faisant connaître la vérité sur la nature du conflit et en rejetant les mensonges du palais royal», a souligné professeur Adimi. «En dépit des actions menées par le Palais royal et du soutien dont il bénéficie auprès des experts israéliens en matière de «guerre de l'information», les militants du Polisario maîtrisent, eux aussi, la gestion des opérations de guerre pour ce qui est des informations et de la communication et son aidés par de nombreux amis à travers le monde », a-t-il dit.

La désinformation, un subterfuge pour détourner l'attention du peuple marocain

Le Palais royal a induit en erreur une large partie du peuple marocain et l'a convaincue que le Sahara «est une partie intégrante du Maroc et que le destin, l'avenir, la prospérité, la sécurité et la stabilité du peuple marocain consiste en «la marocanité» du Sahara, a-t-il dit, ajoutant que «le palais s'est impliqué dans cette question au point où il ne peut plus faire machine arrière».

R. I.

R. I.

contribution

Face aux tensions économiques et sociales

Eviter l'illusion de la réussite du processus de privatisation, sans transparence et réformes structurelles



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Il ne faut pas mettre la charrette avant les bœufs et éviter des déclarations hâtives sur le processus de privatisation qui est avant tout un acte politique. Je me propose de livrer quelques remarques et propositions sur les finalités du processus de privatisation qu'il soit partiel ou total en Algérie. Cette présente contribution réactualisée étant une synthèse de ma communication suite à l'invitation de M. Steve Gunderson, président et directeur général du Council on Foundations (Conseil des fondations de Washington) et Miss Jennifer Kennedy «GCDF Gunderson Council Foundation» à des rencontres qui se sont tenues du 26 au 30 mai 2008 à New York (USA), co-organisées avec la fondation Bill et Melinda Gates et sponsorisées notamment par les importantes fondations Rockefeller, Ford, MacArthur, Andrew Mellon, Carnegie et Hewlett.

La privatisation partielle ou totale doit répondre à de nombreux objectifs qui ne sont pas tous compatibles et qu'il convient de hiérarchiser dans la formulation d'un programme de privatisation. Mon expérience en tant que président du Conseil national des privatisations entre 1996/1999 sous la période du président Liamine Zeroual dont j'ai une profonde estime et les différentes tournées aux USA, en Europe notamment dans les pays de l'ex-camps communiste, m'amène, pour le cas de l'Algérie, à formuler les objectifs, pouvant varier et être adaptés en fonction du contexte international, social et économique interne et de l'activité ou de l'entreprise, ce qui suppose la résolution de neuf contraintes qui doivent être levées afin d'éviter la méfiance des investisseurs sérieux, en premier lieu l'instabilité juridique perpétuelle, la rénovation de toutes les structures du ministère des Finances à travers sa numérisation, fiscalité, domaine, banques, douane et mettre fin à une bureaucratie centrale et locale paralysante renvoyant à la refonte du système sociopolitique.

- Premièrement, les filialisations non opérantes par le passé dont l'objectif était la sauvegarde du pouvoir bureaucratique. Or, c'est le fondement de la réussite tant de l'ouverture partielle du capital que d'une privatisation totale.

- Deuxièmement, le patrimoine souvent non défini (absence de cadastre réactualisé) pose la problématique de l'inexistence des titres de propriété fiables sans lesquels aucun transfert de propriété ne peut se réaliser.



- Troisièmement, des comptabilités défectueuses de la majorité des entreprises publiques et des banques, (la comptabilité analytique pour déterminer exactement les centres de coûts par sections étant pratiquement inexistantes et les banques ne répondant pas aux normes internationales, rend difficile les évaluations d'où l'urgence de la réforme du plan comptable actuel inadapté. L'inexistence du marché boursier (paradoxe en Algérie, pour la première fois de par le monde, on essaie de créer une bourse étatique, des entreprises d'Etat achetant des entreprises d'Etat) comme l'atteste la léthargie de la Bourse d'Alger rend encore plus aléatoire l'évaluation dans la mesure où le prix réel de cession varie considérablement d'année en année, voire de mois en mois par rapport au seul critère valable, existant un marché mondial de la privatisation où la concurrence est vive.

- Quatrièmement, la non-préparation de l'entreprise à la privatisation, certains cadres et travailleurs ayant appris la nouvelle dans la presse, ce qui a accru les tensions sociales. Or, la transparence est une condition fondamentale de l'adhésion tant de la population que des travailleurs à l'esprit des réformes liées d'ailleurs à une profonde démocratisation de la société.

- Cinquièmement, la non clarté pour la reprise des entreprises pour les cadres et ouvriers supposant la création d'une banque à risque pour les accompagner du fait qu'ils possèdent le savoir-faire technologique, organisationnel et commercial, la base de toute unité fiable doit être constituée par un noyau dur de compétences.

- Sixièmement, la résolution des dettes et créances douteuses, les banques publiques croulant sous le poids de créances douteuses et la majorité des entreprises publiques étant en déficit structurel, endettées, surtout pour la partie libellée en devises sans un mécanisme transparent en cas de fluctuation du taux de change. Pour ce cas précis, l'actuelle

politique monétaire instable ne peut encourager ni l'investissement productif ni le processus de privatisation. Pour combler le déficit budgétaire plus de 21,75 milliards de dollars en 2021, contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars et un déficit global du Trésor prévu de 3614,4 milliards de dinars, soit 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% artificiellement, qui en principe est comblé par l'élévation de la production et productivité interne, le PLF 2021 fait les projections de 142 dinars pour un dollar en 2021, 149,71 dinars en 2022 et 156 dinars en 2023 (environ 190 euros), contre 157 dinars le 6 décembre 2020 et 200 dinars sur le marché parallèle, donnant en tendance 250 euros sur le marché parallèle, sous réserve de la maîtrise de l'inflation qui en cas de hausse entraîne la hausse des taux d'intérêts des banques freinant l'investissement productif.

Avec 98% des recettes en devises avec les dérivés provenant des hydrocarbures permettant des réserves de change qui tiennent la cotation à plus de 70%, si fin 2021, les réserves de change clôturent à 10/15 milliards de dollars, la Banque d'Algérie devrait coter le dinar à environ 200 dinars et le cours sur le marché parallèle actuellement de 200 dinars un euro s'enverrait à plus de 250/300 dinars un euro. Dans ce cas, il est illusoire tant d'attirer l'épargne de l'émigration via les banques que l'on veut installer avec des coûts en devises, que de capter le capital argent via la sphère informelle, les lois économiques étant insensibles aux slogans politiques. Comment voulez-vous qu'un opérateur, quelque soit sa tendance idéologique avec cette instabilité monétaire, investisse à long terme sachant que la valeur du dinar va chuter d'au moins 30% sinon plus dans deux à trois années.

- Septièmement, les délais trop longs avec des chevauchements de différents organes institutionnels entre le moment de sélection de l'entreprise, les évaluations, les avis d'appel d'offres, le transfert, au Conseil des participations, puis au Conseil des ministres et la délivrance du titre final de propriété, ce qui risque de décourager tout reprenneur, car en ce monde,

les capitaux mobiles vont s'investir là où les obstacles économiques et politiques sont mineurs, le temps étant de l'argent.

- Huitièmement, la synchronisation clairement définie permettrait d'éviter les longs circuits bureaucratiques et revoir les textes juridiques actuels contradictoires, surtout en ce qui concerne le régime de propriété privée, pouvant entraîner des conflits interminables d'où l'urgence de leur harmonisation par rapport au droit international.

Les répartitions de compétences devront être précisées où il est nécessaire de déterminer qui a le pouvoir de demander l'engagement d'une opération de privatisation, de préparer la transaction, d'organiser la sélection de l'acquéreur, d'autoriser la conclusion de l'opération, de signer les accords pertinents et, enfin, de s'assurer de leur bonne exécution.

- Neuvièmement, analyser lucidement les impacts de l'Accord d'Association de libre échange l'Europe, toujours en négociations pour un partenariat gagnant-gagnant, qui a des incidences économiques sur les institutions et les entreprises publiques et privées qui doivent répondre en termes de coûts et qualité à la concurrence internationale.

En résumé, la privatisation partielle ou totale ne peut être opérée sans le retour à la confiance et une volonté politique d'une libéralisation maîtrisée, un texte juridique n'étant pas suffisant (ce n'est qu'un moyen) et devient un leurre, s'il n'y a pas d'objectifs cohérents clairement définis.

La levée des entraves bureaucratiques, une cohérence et visibilité dans la démarche de la politique socioéconomique, la levée des contraintes du foncier, des banques, de la sphère informelle, la fiscalité, la stabilité juridique, monétaire étant des critères essentiels pour tout investisseur national ou étranger où dans la pratique des affaires n'existent pas de sentiments.

A. M.
(Suite et fin)

INFO EXPRESS

La CNAS progresse dans la numérisation de son secteur à Sidi Bel-Abbès
Les déclarations de congés de maladie déposés par internet

Dans un élan de numérisation de toutes ses prestations sociales, La Caisse nationale des assurés salariés a rendu possible l'envoi du congé de maladie par voie électronique à travers son espace «Elana», sur le lien <https://elhanna.cnas.dz>, fait-on savoir dans un communiqué de presse. Désormais, les assurés ne devront plus prendre la peine à l'avenir de perdre leur temps et se déplacer jusqu'aux sièges des différentes caisses pour déposer leurs congés de maladie. La déclaration peut se faire du domicile ou d'un cybercafé en suivant simplement des étapes sur un manuel, que les assurés pourront trouver sur la page Facebook de la CNAS, dans le site de la «<https://www.cnas.dz>» ou sur l'espace «elhanna» ci-dessus. Les services de la caisse rappellent à ses clients que le service public est un droit assuré par la loi, et que la caisse est disposée à recevoir ses assurés pour toutes autres informations. Ces mesures sont seulement une initiative afin d'être au plus près des assurés en proposant les différentes prestations sociales à distance.

Djillali Toumi

Ouest du pays

Des festivités riches et variées pour célébrer Yennayer

Les wilayas dans l'Ouest du pays ont programmé, à l'instar d'autres wilayas, diverses activités culturelles et festivités riches et variées à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh «Yennayer 2971».

La Direction de la culture de Sidi Bel Abbès a préparé un programme à l'occasion de cette fête, à partir de mardi à la maison de la culture «Kateb Yacine», avec la participation de plusieurs intervenants du secteur et des artisans, avec le concours des associations locales dans le but de mettre en valeur ce legs culturel riche dont peut s'enorgueillir la région, a-t-on souligné auprès de cette instance. La Chambre d'artisanat et des métiers de Sidi Bel-Abbès organise, avec le concours du Centre de valorisation des compétences de Télagh, une cérémonie festive, à la Maison d'artisanat et des métiers, à laquelle participent plus de 40 artisans et artisanes et la programmation d'une exposition d'habits et costumes traditionnels, en plus de la présentation de plats populaires. Un concours est programmé à l'occasion. Les festivités de Yennayer cette année se distinguent par la mise en lumière des zones d'ombre de la wilaya avec l'organisation d'activités dans un atelier dédié à la production et la formation à Sidi Chaïb, ce qui permet aux artisans d'exposer leurs produits et de contribuer de manière effective à mettre en évidence la dimension culturelle et historique des festivités à travers le Sud de



Yennayer 2971 célébré sous le slogan «Authenticité, unité et fierté». (Photo : D.R)

la wilaya, a souligné le directeur du Centre de valorisation des compétences de Télagh, Samir Belghazi. Le musée du Moudjahid de Sidi Bel Abbès donnera, pour sa part, mardi, le ton aux festivités de la semaine culturelle de la nouvelle année amazighe 2971 sous le slogan «Authenticité, unité et fierté». Il est prévu la présentation d'expositions du patrimoine culturel et historique de la région, aux côtés d'autres activités dont la tenue d'une conférence historique sur le sujet, selon le organisateurs. A Tissemsilt, il a été procédé lundi, à la maison de la culture Mouloud Kacim Naït Belkacem à la tenue d'expositions montrant la richesse du patrimoine culturel immatériel de la région de l'Ouarsenis, à l'initiative de la direction de wilaya de la culture et des arts. Cette manifestation, inaugurée par le wali

Abbas Badaoui, comprend une exposition de livres mettant en exergue le patrimoine amazigh avec la réservation de certains espaces aux produits de l'artisanat traditionnel local, de même que les plats populaires de la région, avec la participation d'adhérentes à cinq associations féminines et artisanales de la wilaya. Parallèlement à cette exposition de trois jours, organisée suivant le protocole sanitaire de prévention contre la Covid-19, est programmée la projection d'un film documentaire qui retrace les coutumes et traditions de la wilaya de Tissemsilt à l'occasion de la célébration de Yennayer, selon les organisateurs. A Saïda, les festivités de la célébration du nouvel an amazigh ont été lancées lundi à la maison de culture Mustapha Khaled sous le slogan «Yennayer el kheir fi bitna». Cette manifestation, qui s'étale sur quatre jours, dont la cérémonie d'ouverture, présidée par le wali Saïd Sayoud, a été marquée par l'organisation d'une exposition sur la richesse du patrimoine culturel amazigh, à l'instar des produits d'artisanat et des tableaux artistiques. Des récitals de Melhoum ont été donnés, à l'occasion, par le poète Cheikh Ismaïl. En outre, le programme comporte la projection de deux films «Aghissi» de Merzoug Fedallah et «La montagne de Baya» de Azze-

dine Meddour, ainsi que la présentation, au théâtre régional Sirat Boumèdiène, de deux pièces théâtrales «Radjioune Radjioune» de Hamid Aït El Hadj et une production du Théâtre national Mahieddine Bachtarzi d'Alger, «Tinhinane», une production du théâtre régional de Oum El Bouaghi. Au programme figure également une communication sur l'histoire amazighe, ainsi que deux reportages sur la vie du poète Si M'hand U M'hand sous le titre «Un poète de dimension mondiale» et un autre qui aborde la célébration de Yennayer dans la région. A El Bayadh, la maison de jeunes a organisé un concours de wilaya à la maison de la culture Mohamed Belkheir du meilleur habit traditionnel et un autre du meilleur plat traditionnel, a indiqué le directeur de l'Office des établissements de jeunes, Ismaïl Bilal. En outre, sera tenue une exposition des réalisations des établissements de jeunes dont des travaux manuels et des habits traditionnels, alors que la chambre d'artisanat et des métiers organise, avec la participation de 20 exposants dans les domaines de la couture, une exposition sur l'artisanat d'art et traditionnel. Pour rappel, la Direction de la culture d'Oran a préparé plusieurs activités virtuelles dans le cadre de la manifestation de la semaine culturelle amazighe à l'occasion de la célébration de Yennayer 2971. Une manifestation visant à mettre en valeur le patrimoine amazigh a été diffusée sur les pages Facebook de la Direction de la culture et de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) et du Musée national Ahmed Zabana d'Oran, via les réseaux sociaux. Ces festivités annuelles, dont le coup d'envoi a été donné vendredi soir et qui se poursuivent jusqu'au 13 janvier en cours, comprennent un bouquet d'activités culturelles et artistiques qui mettent en exergue la richesse culturelle amazighe, avec la collaboration de diverses structures culturelles, d'associations activant dans le domaine de la culture et de la chambre d'artisanat et des métiers.

R.R

Aïn Beïda (Oum El-Bouaghi)

Distribution prochaine de 1.200 logements de type LPL

Après une longue attente et moult réclamation, le plus grand centre urbain de la wilaya de Oum El Bouaghi, qui est la ville de Aïn Beïda, s'apprête à distribuer 1.200 logements publics locatifs (LPL) au profit des familles nécessiteuses et obéissant aux critères en vigueur d'ici très peu de temps.

Selon le chef de daïra A.Bouaziz, avec qui nous avons pris attache ce lundi, a indiqué que sur les 18.000 demandes de logements étudiées au cas par cas par la commission de daïra, seulement les demandes de logements formulées depuis l'année 1989 jusqu'à 2013 ont été retenues. Dans le même sillage, il a souligné qu'un autre quota de 200 unités de la même formule réa-



lisé par l'OPGI, sera affiché juste après la distribution du nombre cité plus haut. A noter également que 1.090 logements répartis comme suit : 590 logements à caractère social, 200 autres abandonnés par l'entreprise OLA

depuis 2016 et confiés à une autre entreprise réalisatrice, ainsi que 300 logements lancés depuis une année seront attribués après leur achèvement, a conclu le chef de daïra de Aïn Beïda.

A.Remache

Tipasa

Neutralisation de deux réseaux criminels

Dans le cadre des missions confiées aux services de la police judiciaire qui lutte contre les délits de toute nature au niveau de la juridiction, la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de la wilaya de Tipasa a réussi un véritable coup de filet qui a permis la neutralisation de deux réseaux criminels composés de 9 malfrats dont l'âge varie entre 30 et 45 ans. Ces individus sans foi ni loi s'adonnaient à la vente de médicaments psychotropes et de cannabis au niveau de la wilaya de Tipasa. Suite à cette arrestation,

les éléments de la brigade de recherche et d'intervention ont procédé à la saisie des éléments suivants :

- 03 kg de drogue (cannabis)
- 03 véhicules de tourisme et utilitaires utilisés pour transporter et commercialiser ces toxines.
- Une somme d'argent estimée à 150 millions de centimes.
- 03 téléphones portables.
- Un dossier judiciaire a été transmis au Parquet territorialement compétent pour juger des malfaiteurs.

Mohamed El Ouahed

Yennayer 2021 à Chlef

Affluence aux expositions sur le patrimoine immatériel

Les expositions sur le patrimoine immatériel, organisées au niveau d'un nombre d'établissements culturels de Chlef, à l'occasion de la célébration du Nouvel An amazigh 2021, ont attiré un grand nombre de citoyens de la wilaya (toutes catégories d'âge).

Cette affluence des citoyens a été particulièrement constatée à la maison de la culture, lieu d'envoi officiel des festivités de Yennayer, en présence des autorités locales, où les visiteurs ont été très intéressés par les stands des expositions du patrimoine immatériel mettant en exergue la diversité culturelle de la wilaya de Chlef. «La table de Yennayer ornée de plats traditionnels, de même que les habits amazighs des enfants sont autant de signes racontant cet événement. Il s'agit d'un trait d'union entre les générations démontrant l'attachement de l'actuelle génération à ses traditions et à son patrimoine culturel», a estimé, à ce propos, Mme. Barbari, présidente de l'association «Ahlam pour les échanges culturels». «Yennayer c'est, également, un symbole de l'attachement de l'homme amazigh à sa terre et son vœu de vivre une nouvelle année pleine de bonnes choses», a-t-elle ajouté. En dépit de la conjoncture sanitaire exceptionnelle des festivités de ce Nouvel An Amazigh, due à l'épidémie du coronavirus et aux mesures préventives contre la propagation du virus, les familles ont tenu à être présentes à cet événement, dans le respect strict du protocole sanitaire en vigueur. La manifestation a été, aussi, saluée par l'Hadja Fatma, qui s'est dite contente d'y participer en dépit de sa «modestie» comparativement aux activités de l'année dernière, en raison des mesures de préven-



Les festivités de Yennayer témoignent de la «richesse culturelle des différentes régions d'Algérie».

(Photo: D.R)

tion contre la Covid-19. «Yennayer est une date historique, qui rappelle les ancêtres et un patrimoine culturel qu'il est impératif de préserver», a-t-elle souligné. Pour son concitoyen Abdelkader, ces festivités démontrent la «diversité culturelle des différentes régions de la wilaya, tant dans la manière de célébrer l'événement, de porter les habits traditionnels, ou de préparer les plats de Yennayer, tout en constituant une opportunité pour apprendre aux enfants les traditions et coutumes liées à notre histoire et à notre identité», a-t-il in-

diqué. L'événement a été, aussi, célébré à la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la cité «Bensouna», où quelque 25 artisans ont pris part à une exposition de produits artisanaux en relation avec Yennayer, dont des objets en doum, des ustensiles traditionnels et des objets d'art de décoration d'intérieur. Selon les responsables de la CAM, cette manifestation, organisée dans le respect du protocole sanitaire, a «enregistré une grande affluence, à l'origine d'une bonne activité commerciale et d'une ambiance festive propre à Yennayer». L'oppor-

tunité a, aussi, donné lieu à l'animation, au niveau de la maison de la culture, d'une conférence sur le Nouvel An amazigh, des déclamations poétiques en Tamazight, une représentation théâtrale et des chants, outre un défilé d'habits traditionnels portés par des enfants. Ces expositions, organisées, également, au musée public «Abdelmadjid Meziane», où sont animées des pièces théâtrales et des ateliers pour apprendre le Tifinagh aux enfants, se poursuivront jusqu'à jeudi prochain, ont indiqué les organisateurs.

R.R

Adrar

Les réseaux d'assainissement, l'une des préoccupations majeures dans les zones d'ombre

Le conseiller du président de la République, chargé des zones d'ombre, Brahim Merad, a affirmé lundi depuis Adrar, que la réalisation des réseaux d'assainissement figurait en tête des préoccupations du développement pour les populations des zones d'ombre. S'exprimant au 5e et dernier jour de sa visite dans la wilaya, M. Merad a rappelé l'intérêt accordé par les autorités à la prise en charge de cette préoccupation, un intérêt qui s'est manifesté, a-t-il dit, à travers l'affectation d'enveloppes budgétaires considérables destinées à la réalisation et la réhabilitation des réseaux d'assainissement.

L'amélioration de conditions de scolarisation vient, elle, en 2e place en terme des préoccupations des habitants des zones d'ombre, notamment dans le cycle moyen, a ajouté

le même responsable, rappelant que la wilaya d'Adrar enregistrait un déficit pour les établissements de ce cycle estimé à hauteur de 22 CEM. Et de relever, à cet égard, que ses services préparaient un rapport qui sera soumis au président de la République, en vue de remédier à ce déficit qui cause des désagréments aux élèves.

Autre défi pour les zones d'ombre, le taux de couverture sanitaire en ce sens que les cliniques et les salles de soins ont toujours besoin d'un appui, en terme de moyens et d'encadrement médical pour le développement des prestations médicales au profit des habitants de ces zones, notamment, les femmes enceintes qui rencontrent des difficultés dans le transport par ambulance vers les hôpitaux loin de leur lieu de résidence.

Dans ce cadre, le conseiller du président de la République a indiqué que la wilaya d'Adrar a pu trouver les moyens pour relever les défis de développement, en ce sens que 522 projets de développements ont été enregistrés au profit des zones d'ombre, avec une enveloppe de plus 10 milliards DA, ayant permis le financement de 93% de ces opérations, faisant d'Adrar la première wilaya à pouvoir couvrir financièrement les opérations de développement de 351 zones recensées. Par souci de favoriser le développement dans les zones d'ombre, ajoute M. Merad, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a placé sa confiance en l'expérience des walis en vue de trouver des sources de financement pour développer ces zones à partir des budgets de divers programmes de

développement, non encore exploités.

Le même responsable a fait état également de 15.000 zones d'ombre recensées au niveau national, lesquelles sont habitées par plus de 8 millions de citoyens, et auxquelles sont alloués 32.700 projets de développement, avec une couverture financière de 40% de ces opérations à travers une enveloppe financière de 188,5 milliards DA.

M. Merad a en outre appelé à l'exploitation optimale de ces potentiels de développement afin d'ériquer ces zones d'ombre en des espaces appropriés pour la réalisation d'un décollage économique local productif, en adéquation avec la vision prospective des autorités supérieures du pays.

R.R

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 Petits plats en équilibre
20.55 C'est Canteloup
21.05 Balthazar
23.05 Balthazar



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.39 Basique, l'essentiel de la musique
20.45 Envoyé spécial
21.05 Complément d'enquête



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.25 9-1-1 - Série dramatique
21.50 9-1-1 : Lone Star
22.00 9-1-1 : Lone Star
22.55 9-1-1: Lone Star



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
21.05 Inglorious Basterds
22.50 Maternité, le désert ou la vie
23.45 Météo



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaulle d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.57 Dédale meurtrier
19.11 J'ai perdu Albert
20.50 Jusqu'ici tout va bien
22.20 Mission évasion



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



17.01 Le pacte des loups
19.11 Secret défense
20.50 The Ghost Writer
22.41 Alien IV: Résurrection



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 22.20 Mission évasion

Film de guerre de Gregory Hoblit

→ Durant la Seconde Guerre mondiale, dans un camp de prisonniers en Allemagne, une jeune recrue issue de la très bonne société américaine découvre la réalité d'un monde où la noblesse et la droiture côtoient parfois la pire infamie. Les Ardennes, décembre 1944. Fils de sénateur, étudiant en deuxième année de droit à Yale, le lieutenant Tom Hart n'a jamais vu le front.

Ciné Premier - 20.50 Jusqu'ici tout va bien

Comédie dramatique de Mohamed Hamidi

→ Parce qu'il a truandé le fisc en domiciliant sa boîte de com parisienne à La Courneuve, Fred Bartel écope d'un sévère redressement. Le marché est simple: soit il s'installe vraiment en banlieue et recrute du personnel du cru, soit, vu l'amende, il met la clé sous la porte. Direction le 9-3!



Ciné Frisson - 20.50 The Ghost Writer

Thriller de Roman Polanski

→ Embauché pour rédiger les mémoires d'un ancien Premier ministre britannique controversé, un prête-plume tente de percer les mystères entourant son employeur. À Londres, un jeune écrivain anglais est contacté, via son éditeur, par l'entourage d'Adam Lang, ex-Premier ministre, dorénavant à la retraite. Il doit, contre une somme rondelette, rédiger les mémoires du politicien, et, dans ce but, part aux États-Unis s'installer dans la résidence isolée de ce dernier située sur une île aride.



**CÉLÉBRATION
DE YENNAYER 2971**

**PROGRAMME DIVERSIFIÉ
À ALGER**

«Yennayer 2971», un programme culturel prolifique, comprenant des expositions sur une variété d'activités culturelles et artisanales liées aux différents métiers traditionnels, a été inauguré lundi à Alger dans le cadre des célébrations de Yennayer 2971. Accueilli au Centre commercial de l'Office Riadh El Feth (Oref), ce programme qui s'étend jusqu'au 16 janvier en cours, présente quelques aspects de la culture et de la tradition berbères, faisant découvrir aux visiteurs, relativement nombreux, un savoir-faire ancestral appelé à être sauvegardé et mis en valeur.

A l'entrée du Centre commercial de l'Oref, des pièces musicales du chantre de la chanson algérienne moderne d'expression kabyle, Idir, et du groupe «Djurdjura», diffusées en boucle, annoncent les atmosphères joyeuses et festives de la célébration, également embellie par une installation de lumières multicolores et vives.

Retenant toute l'attention des visiteurs, Houda Seghour, jeune chanteuse promise à une belle carrière, soutenue au clavier par le maestro musicien chevronné, Mouloud Oubraham, a entonné, avec une voix suave et cristalline, «Al khir inou», «assendou» et «A vava inouva» d'Idir, réussissant à créer un climat de convivialité très apprécié par l'assistance qui a longtemps applaudi les deux artistes.

Le public a ensuite pu découvrir les différents stands, célébrant Yennayer 2971, une date à la double dimension culturelle et historique.

Ainsi, faisant le tour de cette grande exposition, les visiteurs pouvaient découvrir et apprécier les arts culinaires avec en tête le couscous, les bijoux berbères modernes, le crochet macramé, l'art acrylique pouring et la résine artistique, l'art de la peinture artistique, les pâtisseries sans gluten et lactose, les robes kabyles, les burnous et les tenues traditionnelles, la poterie et l'art du cuivre traditionnels, les textiles et tapis, l'aromathérapie et la fabrication d'eau de rose.

Deux ateliers sont prévus durant cette manifestation liés notamment à l'apprentissage de la poterie traditionnelle, encadré par Belkacem Bensmaïl et Mouloud Tebbiche, et la préparation du couscous, dirigé par la Cheffe Selma Benghazel.

Organisé par l'Oref, en collaboration avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, et la Chambre de l'Artisanat et des Métiers de la wilaya d'Alger, le programme «Yennayer 2971» a été éterné par les représentants de ces trois institutions, entourés par des groupes de différentes sections de scouts musulmans algériens de la wilaya d'Alger.

R. C.

TNA

Générale de la pièce «Memory Kelthoum»

La générale de la pièce de théâtre «Memory Kelthoum», une comédie noire sur la grande comédienne Kelthoum et son choix de se retirer de la scène artistique, a été présentée dimanche à Alger, devant un public restreint.

Présenté au théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) dans le cadre de la Journée du théâtre arabe célébrée le 10 janvier de chaque année, le spectacle «Memory Kelthoum» a été mis en scène par Tounes Aït Ali, sur un texte de Djamilia Moustapha Zeggai, inspiré de la vie de la grande actrice Sarah Bernhardt (1844-1923).

D'une durée de 60 mn, le spectacle restitue des moments difficiles dans la vie de Kelthoum et sa décision de se retirer de la scène artistique après une longue et brillante carrière, choisissant de s'isoler et de ne plus communiquer avec le monde extérieur.

Refusant de répondre au courrier qui lui était quotidiennement adressé par des professionnels du Cinéma et du Théâtre porteurs de projets, des amis ou des fans, Kelthoum, brillamment rendu par la jeune Yusra Daïkha, se retrouve contrainte d'affronter les démons d'un passé qui n'aura pas été clément envers elle.

Marqué par le conservatisme ambiant d'une époque où la femme n'avait de place qu'à la maison, Kelthoum résiste à l'adversité et se résout à suivre sa voie d'artiste qui lui vaudra d'être renvoyée de la maison, car elle a «enfreint les règles de bonne conduite».

Pour la ramener à la vie, «Nounou», son fidèle serviteur, incarné par le jeune Chabane Mohamed Aziz, prétexte de tenir un journal dans lequel il consigne tous les



beaux souvenirs de la grande comédienne et actrice juste pour l'inciter à les revivre et les raconter. Kelthoum elle, vivant dans ses tourments, sait qu'elle se fait violence en décidant de se retirer du monde artistique et familial, sans doute, une manière pour elle de sanctionner ses détracteurs. Ce choix de vie loin des projecteurs

de la célébrité, n'aura pas été sans effet sur elle, car au fil du temps, elle deviendra arrogante et agressive, demandant chaque fois à son domestique de lui ramener son parapluie pour s'abriter des lueurs du soleil du jour et de la lune le soir.

Pourtant les souvenirs sont bien là et Kelthoum évoquera avec re-

gret son passé glorieux de comédienne et d'actrice avec des artistes de renom, à l'instar, entre autres de Abderrahmane Rais, Allal El Mohib, Mahieddine Bachtarzi, Mustapha Kateb, Alloula, Azeddine Medjoubi et Lakhdar Hamina avec qui elle est montée sur les marches du Festival de Cannes en 1975.

Le duo de comédien a bien porté la densité du texte, occupant tous les espaces de la scène dans des échanges ascendants et soutenus, de même pour la scénographie faite d'un décor minimaliste mais concluant, avec de longs pantalons sur lesquels l'image d'une comédienne en plein gloire est affichée.

Des extraits musicaux d'œuvres du patrimoine, interprétés par Lili Boniche, Matoub Lounès, ainsi que d'autres issus du terroir chaoui, ont agrémenté les atmosphères lugubres de «Memory Kelthoum», un spectacle qui restitue une partie du vécu de la grande Kelthoum, Aïcha Adjouri de son vrai nom, décédée en 2016 à l'âge de 94 ans.

Auparavant, la comédienne et metteuse en scène Nabila Ibrahim a donné lecture à la Lettre de la Journée du Théâtre arabe, écrite cette année par le dramaturge émirati, Ismail Abdellah.

Le spectacle «Memory Keltoum» est produit par la Coopérative artistique pour le Théâtre, «Port Said», en collaboration avec le Tna et le ministère de la Culture et des Arts.

Fondée depuis une dizaine d'années par le comédien Mohamed Laouadi, la Coopérative a produit depuis 18 spectacles dont, outre «Memory Keltoum», «Amar Bouzouar», «Wazir Ourabbi K'Bir», «Montserrat», écrite par Emmanuel Roblès, «El Mekhlouâe» ou encore «Appel masqué».

R. C.

Patrimoine

Sa préservation est l'affaire de tous

La préservation et la réhabilitation du patrimoine culturel matériel ou immatériel doivent être l'affaire de tous, notamment la société civile, a affirmé, lundi de Souk ainsi que la mosquée du Ksar de Ghardaïa, M^{me} Bendouda a insisté sur la nécessité de mettre en valeur et de promouvoir les monuments historiques, notamment les sites religieux et mortuaires classés ainsi que les sites culturels, afin de renforcer l'attractivité de la région et favoriser le tourisme culturel.

La ministre de la Culture et des Arts a ordonné le lancement des travaux de réhabilitation de quelques monuments historiques mortuaires et religieux du M'zab affectés par la décrépitude et la dégradation, et ce avec la parti-

cipe du mouvement associatif et de l'autorité religieuse des «Azzaba», pour les valoriser sur la base du principe du respect de la matière originale.

Elle a également salué la gestion intégrée, par une approche participative et de concertation avec les différents intervenants locaux, pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de la région. «Le M'Zab fait école et constitue un exemple en termes de conservation des monuments historiques et des sites classés ainsi que de la valorisation du patrimoine matériel et du bâti historique qui constituent l'identité civilisationnelle de la population et peuvent contribuer à la création de la richesse et au développement du pays», a-t-elle indiqué.

Poursuivant sa visite dans la wilaya, M^{me} Bendouda a assuré les habitants de la nouvelle localité d'Oued Nechou de l'ouverture prochaine d'une bibliothèque de proximité dont les travaux ont été achevés et les équipements réceptionnés.

Elle a promis, à l'occasion, d'appuyer une association locale spécialisée dans la préservation des manuscrits.

La ministre de la Culture et des Arts s'est aussi rendue dans la commune d'El-Atteuf où elle a visité le Ksar et le site funéraire de Hadj-Brahim, avant de poursuivre sa visite dans le Ksar de Béni-Isghuen et d'assister aux festivités marquant la célébration du nouvel an amazigh (Yennayer 2971).

R. C.

sport

Alain Portes (EN de handball) : «Les joueurs veulent disputer un second tour»

«Je suis quelqu'un qui a de l'ambition et je vais essayer de transmettre cela à mes joueurs qui veulent disputer le second tour de ce rendez-vous mondial. A 59 ans, je me prépare pour jouer mon 2^e championnat du monde, ce qui est déjà motivant pour moi et pour la sélection algérienne», a déclaré à la presse, le technicien français, en marge de la visite du ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, qui a transmis les encouragements de l'Etat à la sélection algérienne, dimanche à l'hôtel Olympic d'Alger. Le technicien français est revenu sur la préparation des Verts tout au long de cette période, marquée par la pandémie de Covid-19 avec l'arrêt des compétitions nationales. «On s'est préparés avec nos moyens dans un contexte difficile marqué par la pandémie de la Covid-19. Nous avons organisé des stages en présence des joueurs locaux qui ont très bien travaillé. On aurait aimé disputer plus de matches de préparation, mais cela ne nous a pas empêché de poursuivre notre programme de préparation», a-t-il précisé. Parlant des joueurs professionnels qui n'ont pas pu partici-

→Le sélectionneur de l'équipe nationale de handball, le Français Alain Portes, a déclaré dimanche à Alger que «les joueurs veulent disputer le second tour» de la 27^e édition du championnat du monde masculin de handball, organisé du 13 au 31 janvier en Egypte.

per aux stages de la sélection algérienne, Alain Portes a indiqué qu'il était «l'entraîneur qui fait confiance à tous les joueurs qui ont des défauts mais aussi des qualités». «Les joueurs professionnels ont tout fait pour bien s'intégrer et s'impliquer à notre méthode de travail. C'était difficile pour eux en Pologne. On aura besoin de tous les joueurs. Nous avons des joueurs d'expérience, mais pour moi les 20 joueurs sont importants», a-t-il ajouté. Le sélectionneur algérien a qualifié la première rencontre face au Maroc de «difficile par rapport à l'évolution de cette équipe qui a progressé depuis 2012». «Le Maroc a beaucoup progressé durant ces huit dernières

années. On va essayer de les battre. Je l'ai vu jouer l'année dernière, c'est une équipe qui a des qualités, mais elle a très peu joué comme nous. C'est un match derby et la motivation des joueurs fera la différence», a dit Alain Portes.

Pour le Français, le Portugal est beaucoup plus supérieur tactiquement, contrairement à la sélection d'Islande qui est composée de joueurs très costaud physiquement. «Nous avons besoin de nous affronter à ces équipes, mais on va essayer de les bousculer. On aura des problèmes sur le plan physique face à cette équipe d'Islande». Lors de cette 27^e édition, qui se jouera pour la première fois en présence de 32 nations, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal, qui se jouera en quatre poules de six.

Les deux premières nations de chaque poule se qualifieront pour les quarts de finale.

«Je pense que les favoris sont la Croatie, le Danemark et l'Espagne. La France intervient en deuxième position. L'Egypte est considérée comme l'outsiders avec une génération de

jeunes joueurs qui peuvent faire la différence lors du premier match face au Chili», a estimé Alain Portes. Avant de conclure : «Je suis fier d'entraîner la sélection algérienne et je suis très heureux d'être parmi vous. Je pensais jamais revivre un Mondial à cause de certaines personnes qui voulaient m'empêcher de pratiquer le handball, mais heureusement qu'ils n'ont pas atteint cet objectif». Le Sept national qui fait partie du groupe F, commencera l'aventure mondiale le 14 janvier avec ce derby Algérie-Maroc, suivi deux jours après (le 16 janvier) du match face à l'Islande, avant de boucler le premier tour le 18 face au Portugal.

R. S.

Le programme du groupe F :

Jeudi 14 janvier 2021 :
Algérie – Maroc (18h)
Portugal – Islande (20h30)

Samedi 16 janvier 2021 :
Maroc – Portugal (18h)
Algérie – Islande (20h30)

Lundi 18 janvier 2021 :
Portugal – Algérie (18h)
Islande – Maroc (20h30)

Ligue 1 (7^e journée)

Le MCA accroché, l'USMA confirme son réveil

Le MC Alger a raté l'occasion de s'emparer de la place de dauphin en concédant le nul lundi au stade du 5-Juillet face au MC Oran (1-1), alors que l'USM Alger a réalisé une belle opération en allant s'imposer à Tizi-Ouzou devant la JS Kabylie (2-1), confirmant ainsi son réveil, en clôture de la 7^e journée du championnat de Ligue 1 de football. Les «Canaris», qui restaient sur une série de cinq matches sans défaite, toutes compétitions confondues, se sont heurtés à une solide équipe de l'USMA qui commence à retrouver ses repères, en témoigne ce deuxième succès de suite. Le nouvel entraîneur français de la JSK, Denis Lavagne, qui se devait de préserver la dynamique enclenchée par son prédécesseur Youcef Bouzidi, a échoué dans son premier test et se met d'ores et déjà dans une situation inconfortable. Après un début de saison laborieux, l'USMA revient doucement mais sûrement, enchaînant un deuxième succès de rang, après celui réalisé dans le derby face au NA Hussein-Dey (3-0). Grâce à deux buts d'Alilet (7^e) et Mahious (67^e), le club phare de Soustara semble retrouver des

couleurs sous la houlette de son ancien-nouvel entraîneur Thierry Froger. A Alger, le MCA a subi un coup d'arrêt en concédant le nul face au MCO, lequel aurait pu prétendre à mieux, notamment en seconde période. Amoindri par l'absence de son buteur attitré Samy Frioui, blessé, le MCA a ouvert le score par l'entremise du défenseur Lamara, capitaine d'un jour, à la 27^e minute sur penalty. En seconde période, le «Doyen» a inexplicablement reculé d'un cran pour laisser l'initiative aux visiteurs, qui ont réussi à égaliser grâce à Masmoudi (67^e), suite à une mauvaise appréciation du portier Salhi. De son côté, le champion d'Algérie sortant, le CR Belouizdad, a préservé sa série d'invincibilité, toutes compétitions confondues, en allant tenir en échec au stade de Dar El-Beïda le Paradou AC (1-1). Le Chabab, avec deux matches en moins à disputer en déplacement face à l'Olympique Médéa et à domicile devant le CS Constantine, revient à trois points du podium, alors que le PAC a échoué à se racheter, deux semaines après sa défaite sur le terrain du leader ES Sétif (1-0). En ouverture de cette 7^e jour-

née, vendredi et samedi, l'ES Sétif a confirmé ses ambitions en allant corriger son voisin du CA Bordj Bou Arréridj (5-1), un succès qui permet aux Sétifiens de conforter leur position de leaders, alors que l'USM Bel-Abbès a signé sa première victoire de la saison, à domicile face

au NC Magra (1-0). La 8^e journée de championnat débutera jeudi par le derby de l'Est entre la JSM Skikda et le CS Constantine et se poursuivra vendredi et samedi, avec au menu le choc du haut du tableau entre l'ES Sétif et le MC Alger.

Résultats :	CSC-ASAM	0-1	- RC Relizane	9 7
PAC-CRB	1-1	Classement :	Pts J	11. US Biskra
JSK-USMA	1-2	1. ES Sétif	19 7	- Paradou AC
MCA-MCO	1-1	2. MC Alger	14 6	- USM Alger
Déjà joués :	- AS Ain Mlila	14 7	14. JSM Skikda	7 7
OM-WAT	2-1	4. CR Belouizdad	11 5	15. CS Constantine
RCR-USB	2-0	- JS Saoura	11 6	- NA Hussein-Dey
CABBA-ESS	1-5	- MC Oran	11 7	17. USM Bel-Abbès
USMBA-NCM	1-0	7. O. Médéa	10 6	18. NC Magra
NAHD-ASO	1-0	- ASO Chlef	10 7	- WA Tlemcen
JSMS-JSS	1-0	9. JS Kabylie	9 7	20. CABB Arréridj

Sélection de handball Portes dévoile la liste finale des 20 joueurs

Le sélectionneur français de l'équipe nationale de handball, Alain Portes, a dévoilé lundi la liste finale des 20 joueurs retenus pour prendre part au championnat du monde-2021 en Egypte (13-31 janvier). La liste a été arrêtée au terme de l'ultime stage effectué à Alger et ayant remplacé celui qui devait avoir lieu à Manama (Bahreïn), annulé pour des raisons organisationnelles. Sept joueurs évoluant à l'étranger figurent sur la liste : trois au Qatar (Hicham Kaâbache, Noureddine Hellal, Mustapha Hadj Sadok), trois autres en France (Hicham Daoud, Ayoub Abdi, Abdelkader Rahim) et un en Espagne (le gardien Khalifa Ghedbane). Plusieurs éléments vont découvrir l'ambiance d'un championnat du monde pour la première fois de leur carrière, à l'image du portier Yahia Zemmouchi, ou encore de l'arrière-droit Réda Arib, de l'ailier-droit Mokhtar Kouri et de l'ailier gauche Zohir Naim. L'équipe nationale s'est envolée mardi pour le Caire (8h30) à bord d'un vol spécial. Au Mondial, le Sept national évoluera dans le groupe F en compagnie du Portugal, de l'Islande et du Maroc. Les coéqui-

piers d'Abderrahim Berriah entameront la compétition le 14 janvier avec le derby face au Maroc, suivi deux jours après (16 janvier) du match face à l'Islande, avant de boucler le premier tour le 18 du même mois face au Portugal.

Voici par ailleurs la liste des 20 joueurs :

Gardiens : Abdallah Benmenni (GS Pétroliers), Khalifa Ghedbane (Ademar Leon/Espagne), Yahia Zemmouchi (Olympique Annaba)
Joueurs de champ : Ryad Chahbour, Réda Arib, Massaoud Berkous, Abderrahim Berriah, Alae Eddine Hadidi (GS Pétroliers), Redouane Saker, Zohir Naim (JSE Skikda), Okba Insaâd (CR Bordj Bou Arréridj), Mokhtar Kouri, Oussama Boudjenah (MC Saïda), Sofiane Bendjilali (JS Saoura), Hicham Kaâbache, Noureddine Hellal (Al-Ahly/Qatar), Mustapha Hadj Sadok (Al-Wakrah/Qatar), Hicham Daoud (Istres PH/France), Ayoub Abdi (Toulouse/France), Abdelkader Rahim (Dunkerque HGL/France).

EN DEUX MOTS

NAHD : Ouaji suspendu cinq matches dont deux avec sursis

Le joueur du NA Hussein-Dey, Laïd Ouaji, exclu pour «faute grave» lors de la victoire contre l'ASO Chlef (1-0) vendredi pour le compte de la 7^e journée, a écopé de cinq matches de suspension dont deux avec sursis, a indiqué la Ligue de football professionnel lundi. Le milieu de terrain du NAHD devra en outre payer une amende de 50 000 DA.

De son côté, le défenseur de l'US Biskra, Nacereddine Khoualed, a été suspendu pour un match plus 30 000 DA d'amende pour «contestation de décision».

La Commission de discipline de la LFP, qui s'est réunie lundi, a infligé d'autre part deux matches de suspension ferme (interdiction de terrain et de vestiaires) au préparateur physique de la JSM Skikda, Mohamed Amine Attou. Par ailleurs, le NAHD et l'USM Bel-Abbès ont été sanctionnés de 200 000 DA chacun pour «absence d'entraîneur sur la main courante», tandis que la JSMS et le RC Relizane devront s'acquitter d'une amende de 50 000 DA pour respectivement «mauvaise organisation» et «tableau de changement défectueux».



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : **SIMPAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

CABBA

Bousbia dirigera l'équipe face à l'ASO

L'entraîneur Abdenour Bousbia dirigera le CA Bordj Bou Arréridj (Ligue 1 de football) lors de son prochain match face à l'ASO Chlef en championnat, en remplacement de Bilel Dziri, démissionnaire, a annoncé, lundi, la direction du club. Le CABBA, qui affrontera l'ASO vendredi en déplacement, sera coaché par le désormais ancien entraîneur-adjoint de Dziri, en attendant la tenue d'une assemblée générale des actionnaires et du club sportif amateur «dans les prochains jours», pour «voir plus clair», selon la même source. Par ailleurs, le directeur sportif du CABBA, Nadir Bouzenad, persiste à vouloir quitter le club qui traverse une zone de turbulences, marquée par des problèmes administratifs qui menacent le maintien de l'équipe en Ligue 1 et la colère des supporters suite à une série

de résultats négatifs. «J'ai déployé tous les moyens en ma possession pour restructurer le club», a indiqué à l'APS Bouzenad. Et d'ajouter : «J'avais tiré la sonnette d'alarme depuis plus de deux mois pour alerter les responsables du club de la crise financière que traverse l'équipe». De leur côté, les membres de la société sportive par actions (SSPA) et le président du club sportif amateur, Haouas Ramache (détenteur de la majorité des actions du club), ont également appelé tous les acteurs à assumer leurs responsabilités afin de remettre l'équipe sur la bonne voie, à commencer par l'ouverture du capital d'investissement pour la société, actuellement en état de faillite. A signaler que le CABBA occupe la dernière place au classement du championnat avec deux points au compteur après sept journées.

en direct
Portes (handball)

«Les joueurs veulent disputer un second tour»

le match à suivre
Ligue 1 (7^e journée)

Le MCA accroché, l'USMA confirme son réveil

football
NAHD

Ouaji suspendu cinq matches dont deux avec sursis

Islam Slimani-Ryad Mahrez, à chacun sa dose d'espoir

→ D'une annonce à une autre, d'une rumeur à une autre et enfin d'une information plausible à une autre. Tantôt Marseille, Saint Etienne, Al Shabab en Arabie Saoudite et enfin l'O Lyon où il était attendu lundi pour la visite médicale selon le média italien *Sky Sports*. Islam Slimani, avec ses 32 piges, est lui-même perdu dans des choix qui brouillent toutes pistes possibles, il n'est pas sûr de la direction à prendre pour souffler, et surtout en finir avec ses va-et-vient dans ce monde footballistique où rien n'est jamais sûr.

Son objectif immédiat est de relancer sa carrière avant la fin de la saison en mettant à profit le mercato hivernal pour changer d'air. Un mercato hivernal que saisira son employeur pour espérer ramasser quelques milliers de pounds avant le 30 juin prochain, date butoir de la fin de contrat de son joueur qui pourrait alors partir libre.

Les «Gones» sont en train de faire le pressing pour obtenir les services de cet attaquant des Fennecs champion d'Afrique des nations. Le directeur sportif du club français, Juninho a donné plus d'information sur ce dossier bouillant. «Slimani, c'est un joueur qu'on apprécie beaucoup, mais ça fait partie des possibilités, pas lui tout seul. A la moitié de la saison, ce n'est pas toujours facile de trouver un attaquant pour jouer six mois ou un an et demi, ça coûte cher.

On regardait d'autres joueurs, on avait parlé avec lui au début de la saison, on avait presque trouvé un accord, il a envie de venir, de porter notre maillot. On discute», a déclaré l'ancien international brésilien. Il faut tourner la page du coach de Leicester City, Brendan Rodgers, qui n'y pense plus à Slimani, puisqu'il ne figure plus même dans ses feuilles de route. Et d'ailleurs, international algérien, l'ancien joueur de Monaco n'a fait, cette année, qu'une seule apparition au sein de la formation des Foxes. Cette situation risque d'avoir de mauvaises répercus-



■ Islam Slimani et Riyad Mahrez méritent mieux.

(Photo > D.R.)

sions sur le carnet de Djamel Belmadi, faute de temps de jeu. Ce qui n'est pas bon pour les deux parties.

Pep Guardiola scotche Mahrez

L'Espagnol Pep Guardiola a une diminution, incontesté du bon vocabulaire. Son objectif est de vouloir se faire entendre, et surtout chercher à se faire respecter. Il ne trouve mieux qu'à s'attaquer à Mahrez, à travers des propos qui froissent l'international sans le faire réagir, puisque Riad présente une meilleure facture d'un professionnel, calme et serein. Les nouveaux propos du coach de Manchester City, l'Espagnol Pep Guardiola, au sujet de son joueur algérien Riyad Mahrez, ont suscité une vive polémique en Angleterre. Ces nouvelles déclarations du technicien ibérique, «risquent de fortement déplaire au capitaine des Verts, ainsi qu'à ses fans», dans une déclaration accordée le 10 janvier, en conférence de presse d'avant

match de coupe de la Ligue anglaise. Guardiola n'a pas tari d'éloges sur son joueur Phil Foden. Ce dernier, faut-il le rappeler, est aligné depuis plusieurs matches dès l'entrée de jeu, à la place de Riyad Mahrez. «Phil Foden a démontré sa capacité à aider l'équipe, défensivement et offensivement. Il a fait preuve d'un sérieux et d'une force irréprochables». C'est ce qu'a notamment affirmé Guardiola au sujet de l'international anglais. Par conséquent, il devrait être reconduit en tant que titulaire, lors des prochains matches. De ce fait, Riyad Mahrez risque de se voir «confier» le banc de touche.

Les médias espagnols réagissent

Dans ce sillage, plusieurs médias espagnols, dont le quotidien sportif *AS*, ont récemment abordé la situation difficile que traverse actuellement Riyad Mahrez à Manchester City, estimant que l'ancien joueur des Foxes mérite d'avoir un temps

de jeu plus conséquent. «C'est le même cas chez les médias français. Les consultants des groupes BeIN Sports et Canal Plus ne cessent de dénigrer Pep Guardiola. La plupart de ces derniers trouvent le comportement de l'Espagnol à l'égard du joueur algérien incompréhensible. D'autant que juste après des matches pleins, le capitaine des Fennecs s'est retrouvé, à sa grande surprise, sur le banc des remplaçants». Enfin, plusieurs anciens footballeurs algériens, à l'instar de Rafik Saifi, ont conseillé à Mahrez de quitter le navire des Citizens et de rejoindre un autre club, dans lequel il pourra étendre son talent. Reste à savoir quelle décision prendra-t-il à la fin de l'actuelle saison.

H. Hichem

A voir

- Canal + : Paris-SG - Marseille à 21h
- Canal + Sport : Aston Villa - Tottenham à 21h15

La Der
Ligue 1 française : Delort préfère rester à Montpellier cet hiver

L'attaquant international algérien de Montpellier HSC (Ligue 1 française de football), Andy Delort, a indiqué qu'il préférerait rester au club de l'Hérault cet hiver, «avec l'envie de finir Européen», au moment où il est convoité par l'Olympique de Marseille.

«J'ai des responsabilités, je marque des buts et je me sens bien dans cette équipe. Ma première envie c'est de finir Européen avec Montpellier pour rendre tout ce qu'il m'a donné. C'est le club de ma région, je vais tout faire pour monter le club où il méritait d'être», a confié Andy Delort lors de son passage sur le plateau du *Vrai Mag*, dimanche soir sur la chaîne Téléfoot.

Delort (29 ans), considéré comme l'un des tauliers de la formation montpelliéraine, s'est illustré de fort belle manière en marquant 8 buts et délivrant 6 passes décisives en 17 apparitions depuis le début de saison.

«Si un autre challenge que Montpellier me fait rêver ? Quand Laurent Nicollin (président de Montpellier, ndlr) est venu me chercher, j'étais à la cave à Toulouse où c'était très compliqué entre le club, moi et tout le monde. Il est venu me chercher et a tout fait pour que je signe. Et voilà, deux ans et demi plus tard je suis vice-capitaine quand Vito (Vitorino Hilton, ndlr) n'est pas là», a-t-il ajouté. Interrogé récemment sur l'avenir de Delort, le pré-

sident de Montpellier Laurent Nicollin a écarté un départ de son buteur lors du mercato d'hiver, soulignant qu'il n'avait reçu aucune offre pour les services de l'attaquant algérien, arrivé dans l'Hérault en 2018.

«A chaque période de transferts, tout club sait que des joueurs peuvent partir. Pour le moment, je n'ai eu aucune proposition pour aucun joueur. Tout peut être regardé et étudié. Aujourd'hui, personne n'a de bon de sortie, mais tout le monde peut sortir. Et connaissant mes joueurs, ils sont bien là. Après, un joueur peut être bien là un jour et ailleurs le lendemain, on ne se fait pas non plus d'illusion là-dessus», a-t-il déclaré sur RMC.